

Mini Veps

Procédé Stévanovitch

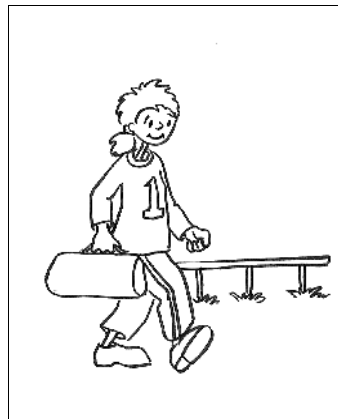


La solution anti-stress



Table des matières

Introduction	3
Destination	4
Description du MiniVeps	4
Signification des signaux lumineux	5
Mode d'emploi	6
Première utilisation	6
Préparation à la séance	7
Premières séances et optimisation	8
Précautions d'Emploi	9
Contre-indications et restrictions d'utilisation	10
Réponses à des questions fréquentes	11
Caractéristiques techniques	13
SAV et Garantie	14
La Notion de <i>Chi</i> et d' <i>Ondes Vives</i>	15



Le MiniVeps, partout avec vous !

Introduction

Vous avez choisi le MiniVeps, un appareil de confort et de bien être pratique et autonome, qui saura vous accompagner partout où vous irez. Destiné à un usage personnel, le MiniVeps est un diffuseur d'Ondes Vives, complexes fréquentiels sonores, développé selon le Procédé Stévanovitch (en exclusivité pour la société V.E.P.S.).

Le MiniVeps procure détente profonde et bien-être. Grâce à l'état de relaxation qui suit généralement une séance, le MiniVeps :

- atténue les effets du stress
- favorise le lâcher des tensions (contractions, crampes, tremblements, chocs émotifs, etc.)
- aide à l'endormissement
- favorise la récupération après l'effort
- dynamise l'eau (p.12)

Il est recommandé de lire cette notice avant la première utilisation de l'appareil. Des informations importantes sur les limites d'utilisation vous sont en particulier données au § *Précautions d'emploi* (p. 9).

Destination



Le MiniVeps est destiné à toutes les personnes qui n'ont pas de contre-indications (voir p. 9) et qui veulent l'utiliser comme une aide précieuse pour améliorer leur bien-être et leur qualité de vie. Les enfants et les personnes âgées peuvent tout à fait bénéficier du MiniVeps en respectant les indications spécifiques de la présente notice.

L'appareil est destiné à être utilisé par des particuliers dans le cadre d'un usage familial.

Description du MiniVeps

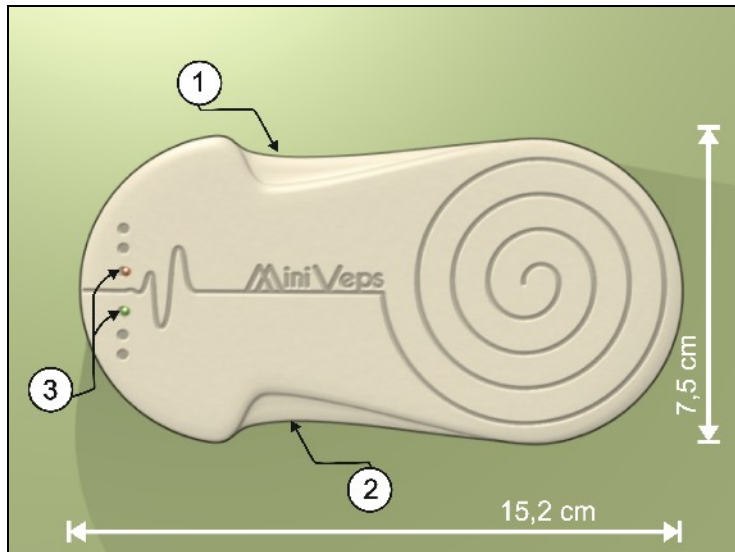
Le MiniVeps se présente sous la forme d'un boîtier de petite taille (voir schéma ci-contre). Le bouton poussoir M/A (1) et la prise d'alimentation électrique (2) sont situés sur la tranche. Deux diodes lumineuses rouge et verte (3) vous renseignent sur l'état d'activité du MiniVeps (voir tableau ci-contre).



La zone active du MiniVeps est spiralée. C'est cette zone qu'il convient de positionner sur le corps.

Le boîtier MiniVeps est équipé d'un transducteur piézo-électrique qui émet les Ondes Vives modulées dans le spectre sonore audible, à très faible intensité (non perceptible par l'audition humaine). La durée d'une séance est de 10 min.

Signification des signaux lumineux du MiniVeps :



diode verte	diode rouge	signification
clignotante	éteinte	Séance en cours
clignotante	clignotante	Appareil en charge
éteinte	éteinte	Fin de séance
éteinte	A la mise en route, clignote pendant 2 s	Batterie déchargée
éteinte	Appareil en charge, allumée fixe	Fin de la charge : l'appareil est prêt à l'emploi.
éteinte	Appareil débranché, allumée fixe pendant 1 min.	Panne matérielle : contacter le SAV
clignotante	Séance en cours, scintillante	Le détecteur de mouvements intégré s'apprête à couper la séance en cas de mouvement d'une durée supérieure à 30 s.

Mode d'emploi

Première utilisation

- Charger la batterie du Miniveps à l'aide du chargeur fourni: raccorder le chargeur externe au boîtier, puis brancher le chargeur sur le secteur.
- La batterie est pleine lorsque la led rouge reste allumée, chargeur raccordé.
- Débrancher le chargeur du secteur et du MiniVeps.
- Démarrer la séance en en maintenant le bouton poussoir situé sur la tranche pendant environ 2 secondes jusqu'à ce que la diode verte s'allume. Puis au bout de quelques secondes la diode verte clignote : la séance de 10 minutes a démarré.
- Une séance peut à tout moment être interrompue en appuyant pendant 5 secondes sur le bouton poussoir situé sur la tranche de l'appareil.
- Lorsque la séance est terminée, le MiniVeps s'éteint automatiquement.



Lorsque la diode rouge clignote au démarrage, il est nécessaire de recharger la batterie à l'aide du chargeur fourni.

Préparation à la séance

Pour des raisons d'hygiène il est recommandé d'intercaler une protection comme un mouchoir en papier entre la surface du MiniVeps et le corps.

On préconise à l'utilisateur de s'installer dans une position confortable (allongé ou assis) et de placer la zone spiralée du MiniVeps :

- **sous le sacrum** à travers le vêtement, la face spiralée vers le corps. Pour un meilleur confort, il est souhaitable de s'appuyer sur une surface un peu molle qui puisse absorber l'épaisseur du MiniVeps. Si la position est inconfortable, glisser un coussin sous le coccyx.
- ou **sous le milieu de la plante d'un pied**, maintenu par une chaussette ou un foulard.

Le MiniVeps diffuse sur une large surface, sa position est donc approximative

Il est du ressort de l'utilisateur de tester les deux positionnements du MiniVeps (sacrum ou plante de pied) au cours de séances différentes et de juger de ce qui lui convient en fonction des effets ressentis pendant la séance, à l'issue de celle-ci ou encore dans les heures qui suivent la séance.

Fréquence des séances : il est recommandé de ne pas excéder 2 séances par jour.

Afin de ne pas gêner la transmission des ondes vives dans le corps, il convient de ne croiser ni les bras ni les jambes pendant la séance, de ne pas porter de vêtements ou bijoux serrés (ceinture, montre, etc.).

Pour la meilleure efficacité, la séance doit avoir lieu dans un environnement calme. L'utilisateur ne doit pas consacrer son attention à autre chose qu'à la séance en cours (ne pas lire, regarder la télévision, écouter de la musique ou discuter pendant la séance). Les meilleurs résultats sont obtenus quand l'utilisateur se rend complètement disponible à toute sensation perçue. Mettez-vous dans l'état d'esprit de quelqu'un qui va bénéficier de quelque chose d'agréable, par exemple recevoir un massage ou respirer au bord de la mer ou en montagne... N'attendez pas telle ou telle sensation. Une séance ne ressemble à aucune autre, et les réactions sont différentes d'un individu à l'autre.



Pour optimiser l'efficacité des Ondes Vives, il est recommandé de boire un grand verre d'eau (la moins minéralisée possible) avant et après une séance.

Premières séances et optimisation

C'est à l'issue des premières séances que l'utilisateur peut apprécier quel est le meilleur moment de la journée où devrait avoir lieu sa séance. Selon l'effet principal ressenti (relaxant ou dynamisant) il peut être plus approprié de faire la séance le soir ou le matin, ou encore à un autre moment de la journée.





Précautions d'emploi

- ▶ NE PAS PLACER LE MINIVEPS A LA TÊTE, ET EN PARTICULIER A L'OREILLE
- ▶ NE PAS LAISSER A LA PORTEE DES ENFANTS
- ▶ Enfants : Les séances doivent être faites sous la surveillance d'un adulte. Le petit enfant de moins de 6 ans ne doit pas être seul mais dans les bras d'un adulte qui contrôle ses réactions.
- ▶ Réactions indésirables telles que pression à la tête, oppressions, palpitations : quelques très rares personnes ne supportent pas les Ondes Vives.
- ▶ Le MiniVeps ne doit pas être utilisé en avion.
- ▶ Le MiniVeps ne doit pas être utilisé en voiture car la détente qu'il procure peut faire baisser le seuil de vigilance du conducteur, même si c'est un passager qui utilise le MiniVeps. A cet effet, un dispositif interrompt automatiquement une séance si le MiniVeps est en mouvement.

Contre-indications et restrictions d'utilisation

- ▶ N'INTERROMPEZ PAS VOTRE TRAITEMENT MEDICAL SANS L'AVIS DE VOTRE MEDECIN - En aucun cas, l'application du MiniVeps ne remplace un traitement médical - En cas de persistance d'une douleur aiguë, consultez votre médecin.
- ▶ L'utilisation de l'appareil est contre-indiquée aux personnes souffrant ou ayant souffert de maladies psychiatriques avérées, qu'elles suivent ou non un traitement médicamenteux, ainsi qu'aux déficients mentaux.
- ▶ Par principe de précaution, l'utilisation de l'appareil est contre-indiquée pour les femmes enceintes de moins de 3 mois et/ou présentant une grossesse à risques.
- ▶ Le MiniVeps est incompatible avec les dispositifs électroniques qui subviennent à des fonctions vitales, tels que pacemakers, etc.
- ▶ Le MiniVeps procure une baisse de la vigilance et des réflexes qui subsiste après la séance pendant une durée indéterminée et spécifique à chaque utilisateur. Il est recommandé de ne pas conduire, pratiquer un sport ou une activité dangereuse, ou requérant vigilance, présence d'esprit et attention, dans les minutes qui suivent une séance.



Pas d'Ondes Vives en voiture !

Réponses à des questions fréquentes

FONCTIONNEMENT

- Quels sont les risques de panne du MiniVeps ?
 - Le MiniVeps est uniquement constitué de composants électroniques, sans aucun élément mécanique. La garantie est de 2 ans. La batterie Lithium/Ion garantit plus de 1000 cycles charge/décharge sans effet mémoire.

UTILISATION

- Est-ce qu'il y a un phénomène d'accoutumance lors d'utilisations répétées ? Est-ce que l'appareil fait de moins en moins d'effet sur une même personne avec le temps ?
 - Aucun phénomène d'accoutumance n'a été observé, au contraire, l'utilisateur développe généralement sa sensibilité aux Ondes Vives, leur permettant d'agir de plus en plus en profondeur
- Je ne sais pas si j'ai bien placé la zone active sous le sacrum...
 - De par sa taille la zone spiralée du MiniVeps diffuse sur une large surface, on ne recherche pas une précision au millimètre !
- Une douleur, ancienne, s'est réveillée au cours de la séance...
 - Les Ondes Vives « visitent » des zones de blocage énergétiques. Cela peut provoquer parfois des remontées de douleurs anciennes, qui passent généralement au bout de quelques minutes.

- Mon kinésithérapeute vient de me faire une séance d’ultra-sons. Est-ce que je peux néanmoins utiliser le MiniVeps ?
 - D’une manière générale, il vaut mieux attendre deux jours avant d’utiliser le MiniVeps si vous êtes exposé à l’influence d’autres appareils ou d’une séance d’acupuncture.
- J’ai des problèmes de sommeil. Comment puis-je utiliser au mieux le MiniVeps ?
 - Mettre la zone spiralée du MiniVeps sous la plante des pieds et faire une séance juste avant de se coucher.
- Et si la séance me « dynamise » ?
 - Les personnes, plus rares, que la séance a plutôt tendance à rendre plus dynamiques auront intérêt à utiliser le MiniVeps dans la journée, le matin si possible.
- Y a-t-il d’autres utilisations du MiniVeps que les séances sur le corps ?
 - Oui, vous pouvez dynamiser l’eau potable. Placez une bouteille ou un verre sur le MiniVeps (attention à ne pas mouiller l’appareil !) et démarrez une séance. Le MiniVeps ne doit pas être posé directement sur une table, mais sur quelque chose de mou qui absorbera les ondes et évitera l’effet « caisse de résonance ». L’eau ainsi obtenue est beaucoup plus vitale. Vous pouvez également l’utiliser pour arroser vos plantes.

QUESTION TECHNIQUE

- Est-ce que l’appareil peut passer aux contrôles des aéroports (rayons X) sans être endommagé ?
 - Pas de problème.

Contenu de la boîte

- le boîtier MiniVeps
- l'alimentation externe
- la housse de transport
- la notice d'utilisation

Stockage / entretien

Conserver précautionneusement le MiniVeps dans sa housse de transport. Nettoyer avec son étui en tissu microfibrés. Ne pas utiliser de solvants ni de détergents sur le boîtier MiniVeps.

Caractéristiques techniques du MiniVeps

- Poids : 150g (boîtier MiniVeps) et 125g (alimentation externe)
- Dimensions (en cm) : 15,2 x 7,5 x 1,7.
- Chargeur externe : 110-240 V / 6 V ~ 50 Hz, Puissance consommée : 7 VA sur 240 V
- Fabriqué en France. Le MiniVeps ne contient pas d'éléments mécaniques et n'émet pas de produits chimiques.
- Appareil conforme aux normes RoHS.
- La batterie rechargeable Lithium-ion est bio compatible. Sa durée de vie est d'environ 2 à 3 ans.
Important : le remplacement de la batterie se fait exclusivement dans notre atelier agréé : *Microphar industries*
22 rue Pasteur 66660 Port-Vendres (France)

SAV

Pour tout éventuel problème d'utilisation, difficulté ou suggestion d'amélioration, merci de relever le numéro de série de votre appareil (sur l'emballage et sur la facture) et de contacter votre vendeur.

Garantie

Le MiniVeps est garanti 2 ans contre tout vice de fabrication et de fonctionnement, provenant d'un défaut de matière, de fabrication ou de conception, conformément aux conditions de garantie contractuelle précisées sur la facture. La garantie est exclue si le vice de fabrication et de fonctionnement provient :

- d'une mauvaise utilisation ne respectant pas les instructions de la présente notice
- d'une intervention sur le MiniVeps ayant conduit à l'ouverture des éléments de l'appareil (boîtier et alimentation externe)
- de l'usure normale du MiniVeps ou d'une négligence ou défaut d'entretien de la part de l'acheteur
- d'un cas de force majeure

Au titre de la garantie, le vendeur remplacera les pièces reconnues défectueuses par ses services techniques. Cette garantie couvre les frais de main d'œuvre et d'expédition à l'acheteur après réparation ou remplacement.



La Notion de *Chi* et d'*Ondes Vives*

Selon les critères de la médecine traditionnelle chinoise, le MiniVeps favorise la circulation de l'énergie vitale (= *Chi* en chinois, prononcer « tchi »).

Le *Chi* est un terme chinois dont la signification est proche des expressions : « énergie vitale », « pensée créatrice », « volonté » et même « inspiration », sans équivalent dans les langues du monde occidental. Dans la conception chinoise, une défaillance de la santé est toujours une perturbation du système énergétique, une perturbation du *Chi*. C'est donc en intervenant sur le *Chi* qu'on favorise le bien-être.

La perception de la circulation de l'énergie vitale (= le *Chi*) dans le corps se manifeste par des sensations spécifiques à chaque utilisateur. Ces sensations spécifiques qui peuvent apparaître à des endroits différents du corps au cours de la séance, expliquent le qualificatif « d'Ondes Vives » donné aux complexes fréquentiels émis.

Les Ondes Vives sont issues des recherches de Vlady Stévanovitch sur les propriétés des ondes sonores de très faible intensité, potentialisées et diffusées directement dans le corps sans passer par le système auditif. Le MiniVeps est le troisième appareil de la famille des émetteurs d'Ondes Vives développés par la société VEPS (www.veps.fr : Valorisation et Exploitation du Procédé Stévanovitch).



*Votre compagnon bien-être,
partout avec vous...*

